

minée par cette autre parole qui lui fut adressée après les ferventes prières du prêtre Sy'vestre et de la Vierge Claire : " Va, et prêche, dit le Seigneur, car ce n'est pas seulement pour ton salut qu'il t'a appelé, c'est aussi pour le salut de tes frères, et pour eux, il mettra ses paroles dans ta bouche." FRANÇOIS comprend, et, saisi de l'esprit de DIEU, il se lève et s'écrie : Allons au nom du Seigneur !

Planter la Croix dans les cœurs, la poser au sommet de l'édifice social, et pour cela, rassembler, discipliner tous les éléments du bien, en faire une armée permanente et lui donner pour chef le Vicaire de J.-C, voila, en deux mots, le projet qu'il conçut et au succès duquel il consacra tout le reste de sa vie et les trois Ordres qu'il fonda. Le Tiers-Ordre eut sa très-large part dans l'œuvre de la régénération sociale. Il serait trop long de raconter ici l'histoire de cette institution et, en rappelant ses bienfaits, de signaler ses gloires à travers les siècles. A toutes les époques, depuis le commencement du XIII^{me} siècle, grâce à lui, un souffle merveilleux et divin de renaissance catholique a passé à travers l'Europe, ressuscitant la vertu, la sainteté et toutes les grandeurs chrétiennes.

Il faudrait placer ici une longue liste d'illustrations, qui va de Grégoire IX à Léon XIII, de saint Yves de Bretagne au vénérable Curé d'Ars, de saint Louis à Philippe II, de Raymond Lulle au Dante, de Christophe Colomb à Jeanne d'Arc, à Thomas Morus. Saint François de Paul, sainte Angèle de Merici, saint Ignace de Loyola, saint Vincent de Paul, saint Paul de la Croix et d'autres encore, tous fondateurs de familles religieuses, si éminentes dans l'Église, ne dépareraient pas le tableau.

Quarante souverains Pontifes se sont occupés du T.-O. pour en proclamer le mérite, pour le défendre contre les attaques de ses adversaires, pour l'enrichir de privilèges et d'indulgences. Wadding, annaliste de l'Ordre, compte 109 bulles données à l'occasion du T.-O., depuis l'an 1220 jusqu'à l'année 1500, et depuis cette époque, le nombre s'en est accru considérablement, n'aurions-nous que les actes de Pie IX et de Léon XIII.

Or, Messieurs, le T.-O. occupe-t-il aujourd'hui, parmi les œuvres entreprises avec tant de zèle pour le salut de la société, et, en particulier, pour la régénération de notre chère France, la place importante que les instances réitérées du Souverain Pontife lui assignent ? Ses résultats sont-ils ce qu'il attend ?